HABILITATION ÉLECTRIQUE

Formation initiale

Opérations d'ordre électrique sur Véhicules et Engins à Énergie Électrique Embarquée (V.E.E.) - B1L - B1VL - B2L - B2VL - BCL - BRL - BEL Essai - B1XL - B2XL

Objectifs : Assurer en sécurité suivant les exigences de la norme NF C 18-550 : Pour le B2L : la direction effective des travaux d'ordre électrique et prend les mesures nécessaires pour assurer sa propre sécurité et celle de son personnel. Pour le BRL les opérations hors tension avec ou sans voisinage. Procéder à des manœuvres, des mesures, des essais et des vérifications sur les circuits électriques des véhicules électriques et hybrides pour BEL.

Public concerné : Chargé de travaux, technicien d'intervention sur véhicule en production, chef d'équipe électrique ou électromécanique, chargé de consignation

Prérequis : Avoir au moins 18 ans
Savoir lire, écrire et parler le français
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation. Des tests théorique et pratiques participeront à cette vérification.

Durée : **2** jours en continu – (14 heures).

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie sur des exposés théoriques, sur des présentations de matériels représentatifs du marché ainsi que sur des démonstrations et mises en situation sur des plateformes pédagogiques par des formateurs formés et qualifiés.
Environ 30 % du temps est consacré aux études de cas sur matériel.

Évaluation des acquis : Évaluation des acquis à la fin de la formation.

Outils pédagogiques : Salle de cours équipée, support de formation, catalogue, notice *(papier ou numérique)*.
Mises en situation et évaluations pratiques sur plateforme pédagogique.

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée à la page 2.**

Documents de fin de formation : Attestation de formation et attestation de réussite

Lieu : Cachan 94

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1) ACCUEIL

- Présentation de la formation
- Recueil des attentes,
- Tour de table.

2) Vérification des prérequis théoriques et pratiques (1h)

- Test de positionnement

3) Notions essentielles d'électricité

- Ouvrages / installations
- Grandeurs électriques
- Domaine de tension

4) Accidents du travail d'origine électrique

- Accidentologie
- L'électrisation : Contacts directs, indirects
- Le court-circuit
- Effet du courant sur le corps humain
- Identifier les principaux risques liés aux batteries
- Véhicule thermique, hybride et électrique

5) Habilitation électrique

- Principes généraux
- NF C 18-550
- Suivi de l'habilitation
- Les titres d'habilitations

6) Rôles des différents acteurs

- Rôle du chargé de travaux B2.L
- Rôle du BRL (opérations hors tension avec ou sans voisinage)
- Rôle du BEL (manœuvre, mesures, essais, vérifications)

7) Distances et zones de sécurité

- Distance de voisinage simple
- Distance de voisinage renforcée / DMA

8) Protection collective et individuelle

- EPI
- EPC

9) Mises en situation pratique (4h)

- Mises en situation pratiques avec le véhicule ou l'engin- Utilisation des EPI- EPC- Distances et zones de sécurité à respecter

10) Evaluation et synthèse de fin de formation

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription, engagements écrits de l'employeur sur les prérequis

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Fournitures de bureau.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- 1 tenue de travail recouvrant toutes les parties du corps (à l'exclusion des mains et de la tête) ne comportant pas de fermeture à glissière métallique et non inflammable *(Normes NF EN 14116 ou NF EN 11612 ou norme NF EN 61482-2 avec marquage essai APC classe 1 ou APTV 12cal/cm²)*

- Paire de chaussures de sécurité *(NF EN ISO 20345)*.
- Casque d'électricien avec jugulaire *(NF EN 397)* et équipement de protection oculaire et faciale *(NF EN 166)*.
- Paire de gants composites *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

ou

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien *(à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0)*.

+

- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin *(à la taille du stagiaire, NF EN 388)*.
- Paire de gants de manutention *(à la taille du stagiaire)*.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France